



BULLETIN MUNICIPAL

Vivre Objat

*Services municipaux :
leurs missions au quotidien*



AVRIL
Théâtre « Aux frais de la princesse »
avec Marion Game et Jean Pierre
Castaldi



Décembre
Concert de Noël du Choeur
Régional de la Vézère



Mai
Fête des petits pois



AVRIL
Agriculture en fête au pays du goût



Janvier
Cérémonie d'accueil
des nouveaux arrivants



Mai
Cérémonie du 8 mai 1945

Sommaire

■ Arrêt sur images	2
■ Editorial du Maire	3
■ Objat, coeur du bassin de vie	4
■ Objat, au quotidien	9
■ Objat, son cadre de vie	17
■ Sortir à Objat	20

■ Objat toujours	23
■ Paroles d'élus	24
■ Le carnet d'Objat	25
■ Arrêt sur images	26
■ L'agenda d'Objat	27
■ Concours photos	28



Chères Objatoises, Chers Objatois,

Un engagement n'a de valeur aux yeux des citoyens que lorsqu'il devient réalité.

Nous sommes désormais à mi-mandat et c'est justement l'occasion de faire le point sur les engagements pris en mars 2014 et les promesses tenues qui donnent vie au programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Pour la troisième année consécutive, en matière de fiscalité locale, nous avons gelé les taux d'impôts communaux. Notre gestion rigoureuse de bon sens nous permet de tenir cet engagement (malgré la baisse des dotations de l'Etat), ceci préserve le pouvoir d'achat des Objatois tout en maintenant nos capacités d'investissement : ceci guidé par notre Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) que nous nous efforçons de suivre scrupuleusement en adaptant nos décisions en fonctions des opportunités.

2016 a vu la réalisation définitive d'investissements massifs grâce à un budget ambitieux, audacieux et courageux : l'aménagement sécuritaire de la route de Brive, le parking multimodal, la réhabilitation de l'école élémentaire, etc....

Continuons à installer sereinement notre ville à la campagne : **OSONS**.

Nous allons continuer notre action volontariste avec entre autre la réhabilitation de notre Centre Aquatique avec la création d'une Éco-Piscine qui permettra une ouverture toute l'année.

La place de la Mairie va être rénovée et adaptée ainsi que les venelles du centre-ville.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place deux dispositifs d'incitation financière en direction du commerce et de l'artisanat et des propriétaires occupants et bailleurs sur l'ensemble de la commune par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). La commune facilitera cette démarche. Des engagements financiers complémentaires seront aussi apportés par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Un cahier des charges a été signé et un comité de pilotage a été créé au sein de la commune. Nous sommes à votre disposition.

Dans ce bulletin, nous avons voulu mettre en avant le travail des Services Municipaux. Les agents communaux, acteurs indispensables qui viennent en complémentarité des élus. Je vous invite à prendre connaissance de leurs missions au quotidien.

Chères Objatoises, Chers Objatois, j'insiste, soyez des acteurs dynamiques de notre bassin de vie Objatois et non de simples spectateurs.

Ce ne sera qu'ensemble, quelles que soient nos sensibilités que nous continuerons à construire Objat : notre commune mérite l'attention de tous, engagement de tous pour l'embellir et la sécuriser.

*Excellent été à Objat,
de nombreuses animations
vous attendent, venez vous
distraindre.
Ayez confiance.*

Philippe VIDAU
Maire d'Objat
Vice-président de l'Agglo de Brive
en charge du développement
économique et du tourisme

Objat, cœur du bassin de vie

Services municipaux Découvrez leurs missions

Au sein de la collectivité d'Objat, le fonctionnement des services municipaux est souvent comparé à celui d'une entreprise dont la mission principale est d'entretenir et de faire vivre la commune tout en proposant de multiples services aux Objatoises et Objatois.

Au quotidien, les élus sont entourés d'équipes d'agents qualifiés qui oeuvrent pour les aider dans la gestion de la commune : des métiers très variés liés à la diversité des activités dans les services municipaux. Ces agents sont des maillons indispensables de la vie communale et aussi vecteurs de lien social. Toutes ces personnes spécialisées agissent dans l'intérêt de la commune et des habitants en coordination avec leur(s) élu(s) référent(s) : maire, adjoints, délégués et conseillers.

L'organisation des services municipaux est adaptée à la croissance de la commune et aux besoins des services, autour de quatre pôles : administration générale, technique, vie scolaire, enfance et jeunesse.

Nous vous proposons de découvrir ces femmes et ces hommes connaissant parfaitement leurs missions, qui sont disponibles en toute circonstance et toujours prêts à rendre un service public de qualité à la population.

Pôle administration générale

Ce pôle a pour mission première de recevoir les Objatois, de les orienter et de les renseigner.

Ce service regroupe de nombreuses fonctions « de l'ombre », mais essentielles pour le bon fonctionnement de la collectivité.



La Direction Générale des Services

Dans le cadre de sa fonction pluridisciplinaire, la Directrice Générale des Services participe à la mise en oeuvre des orientations politiques et budgétaires de l'équipe municipale, assure la mise en application et le suivi de l'ensemble des projets et des dossiers municipaux dans le respect des procédures tout en collaborant à la préparation des décisions.

Elle encadre tous les agents communaux, organise et manage le fonctionnement de tous les services municipaux. Elle gère les ressources humaines, la gestion du personnel, le suivi des carrières et les salaires.

Le secrétariat du Maire

La secrétaire travaille aux côtés de Monsieur le Maire sur la gestion quotidienne de son agenda, des appels téléphoniques et des courriers, la préparation et la prise des rendez-vous avec les administrés et les visiteurs. Centralisateur de toute l'information communale, elle assure le lien entre Monsieur le Maire et son équipe municipale et tous les services extérieurs dont l'agglomération de Brive.

Elle est chargée de diffuser l'information auprès des médias, sur les différents supports de communication écrits ou numériques et assure l'établissement des contrats événementiels.

Elle travaille en étroite collaboration avec les agents de l'accueil, durant toute l'année, sur les affaires liées aux élections et également pour la préparation et l'organisation des scrutins électoraux avec l'accueil et l'équipe technique.

Objat, coeur du bassin de vie

L'état-civil, l'accueil-proximité

Première porte d'entrée de la Mairie, les agents d'accueil orientent les nombreuses demandes des usagers vers les services correspondants à leurs sollicitations (permanences de l'assistante sociale, la mission locale, services hospitaliers, RSA, Adil...) mais gèrent également une très longue liste de formalités administratives :

- état-civil : gestion des actes de naissance, mariage, décès, baptêmes civils, recherches généalogiques, gestion du columbarium et des concessions du cimetière, établissement des Cartes Nationales d'Identités et passeports biométriques, réception des dossiers de cartes grises.
- recensement militaire dans le trimestre suivant la date du 16^{ème} anniversaire qui permet le déclenchement de la journée d'appel et l'inscription automatique sur les listes électorales.
- élections : inscription ou radiation sur les listes électorales pour les changements d'état-civil ou un déménagement y compris au sein de la même commune.
- formulaire d'autorisation temporaire de débit de boissons licence 3 pour les manifestations.
- gestion et location de la salle des Congrès, de la salle des expositions, de la maison des associations.
- formulaire de demande pour les logements sociaux Corrèze Habitat.
- dossiers de demandes d'aides pour les familles en difficulté (CCAS).
- dossiers de bourse Eugène Freyssinet pour les collégiens ayant suivi leur scolarité au Collège d'Objat et poursuivant des études à caractère scientifique après le bac.
- Recensement des nouveaux arrivants.

L'équipe assure également la réception, la vérification et la transmission des **dossiers d'urbanisme** (Certificat d'Urbanisme, permis de construire, travaux) au service instructeur de l'Agglomération de Brive et délivre les autorisations en main propre.

Pour les commerçants, les agents remettent les demandes d'autorisation de travaux et de mise en accessibilité des commerces et renseignent le public sur la consultation du cadastre et du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La médiathèque

Sa mission principale est l'accueil et le conseil aux lecteurs. Les agents procèdent à une veille permanente sur les dernières sorties et mettent un point d'honneur à satisfaire le plus grand nombre. Le fonds est renouvelé quatre fois par an (900 livres/trimestre) et s'enrichit régulièrement des dernières nouveautés auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt et par diverses acquisitions (achats, dons).

Des animations pour petits et grands étayent le quotidien des lecteurs autour de dédicaces, contes, ateliers créatifs. Il est aussi mis à la disposition du public des ordinateurs, la Wifi en accès libre et un service d'impression. L'équipe travaille avec un lecteur bénévole.

Les conducteurs d'opération

Les agents conduisent les nombreuses opérations liées aux investissements sur les bâtiments, la voirie et les espaces publics, de la constitution du dossier jusqu'au suivi et la réception des travaux, dans le respect des préconisations du plan Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap), Plan de mise en Accessibilité Voirie et Espaces Publics (PAVE) et Agenda 21.

L'équipe assure également les arrêtés d'alignement ou d'arpentage sur le domaine public et privé pour les constructions, ventes, divisions ou litiges entre riverains, dépose et suit les dossiers de sinistres auprès des compagnies d'assurances. Elle délivre les permissions de voirie pour les différents prestataires qui interviennent sur la commune et suit les redevances d'occupation du domaine public par GRDF, Enedis et France Télécom.

Objat, coeur du bassin de vie

Le secrétariat - affaires générales

La mission prioritaire de l'agent consiste à rédiger les documents de l'assemblée délibérante : préparation des délibérations, rédaction des comptes-rendus, transmission des actes dématérialisés à la Préfecture pour contrôle de légalité, etc. Elle assure également l'inscription des enfants aux écoles maternelle et élémentaire, le suivi des dérogations scolaires. Elle effectue le lien entre la Mairie et les associations pour la mise à jour de leurs dossiers permettant l'octroi des subventions, la mise à disposition des infrastructures, les conventions d'occupation des bureaux à la Maison des Associations, le forum des associations...

Elle rédige les courriers d'invitation aux cérémonies de commémoration, assure la gestion des plannings de réservation des salles communales (dojo, halle des sports, stade Léon Féral, maison de l'ovalie, gymnase et bassin d'apprentissage du collège) et effectue le suivi de la conformité des actes notariés.

La gestion budgétaire

En étroite collaboration avec les élus et la Direction Générale des Services, l'agent assure la préparation budgétaire et veille à la bonne exécution et au suivi du budget voté par le Conseil municipal et contrôlé par la trésorerie municipale. La grande force de la commune est d'effectuer une gestion budgétaire extrêmement rigoureuse des comptes de la commune en passant à la loupe la moindre recette ou dépense de manière permanente.

Plus concrètement, elle assure la gestion dite comptable (le règlement des factures « édition des mandats » et encaissement des recettes), le suivi du compte administratif pour l'arrêté des comptes annuels, le suivi des dossiers d'emprunts et la gestion des immobilisations concernant les dépenses d'investissement, dans le respect de la réglementation inhérente aux communes de plus de 3500 habitants.

Ce pôle compte également **un agent polyvalent** doté d'une excellente connaissance des services de la Mairie ce qui lui permet d'intervenir sur toutes les urgences nécessaires au bon fonctionnement des services. Il fait preuve en permanence d'anticipation pour la mise en place des salles de réunions de la Mairie et des services annexes, il assure aussi l'entretien des locaux de la Mairie, de la médiathèque et des toilettes publiques, la préparation des cérémonies de commémoration, (en binôme avec la police municipale).

Le manager de ville

L'agent assure la gestion des projets pour l'aménagement et la redynamisation du centre ville, du marché et de l'espace loisirs. Il accompagne les commerçants dans l'élaboration de dossiers d'aides et de subventions, ainsi que les propriétaires occupants ou bailleurs pour les projets de rénovation, travaux d'accessibilité et énergétique entrant dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain.

La police municipale

Placé sous l'autorité administrative du Maire, l'agent de police municipale est agréé par le Procureur de la République et assermenté par le Préfet de la Corrèze, sur des missions définies par décret. Il est le référent de proximité pour la sécurité des biens et des personnes, des bâtiments communaux et met en application les différents codes, lois et règlements. Véritable vigie du territoire, il mène des patrouilles de surveillance sur la commune et près des établissements scolaires, veille au bon état de la voirie pour éviter tout risque d'accident, surveille les usurpations d'identités, rédige et applique les arrêtés de sécurité publique, assure les exercices de sécurité à l'école (PPMS), dispositif d'alarme et pompiers.

Une habilitation sur agrément préfectoral l'autorise à visionner, sur demande, les bandes du parc de vidéo protection. Il assure, en binôme, la préparation des cérémonies de commémoration.

Pôle vie scolaire



Dans ce service, les agents encadrent et surveillent les enfants des écoles maternelle et élémentaire, au moment de la garderie du matin de 7h à 8h20 et de la pause méridienne de 12h à 13h50. Au sein de la cantine scolaire, les cuisiniers préparent les repas, les autres agents effectuent la gestion des deux services et apportent leur aide aux plus jeunes enfants.

Tous les jours, les agents assurent l'entretien des bâtiments scolaires : salles de classe, cantine, garderie, locaux du RASED, sanitaires extérieurs et intérieurs.

Lors du temps scolaire, cinq ATSEM, agents de la commune, sont mis gratuitement à la disposition de l'éducation nationale dans les classes de l'école maternelle, sous la responsabilité des enseignants.

Durant l'été, l'équipe assure l'accueil des baigneurs, l'encaissement des entrées et l'entretien du centre aqua-récréatif.

Pôle enfance et jeunesse



Plus connu sous le nom d'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) «L'île aux aventuriers», le pôle enfance et jeunesse assure l'accueil de vos enfants à la garderie du soir de l'école maternelle et élémentaire, pour les activités du Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) et pendant les vacances scolaires.

L'équipe est composée d'acteurs éducatifs, dont la mission est d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Leur accueil n'est pas qu'un simple mode de garde mais un espace de vie, de rencontre et de découverte au sein d'un environnement différent du cadre scolaire basé sur des activités physiques, artistiques ou culturelles. Cet accueil s'effectue en fonction du rythme des enfants qui préserve les notions de plaisir, de bien-être, d'épanouissement, d'imaginaire et de jeu.

Objat, coeur du bassin de vie

Pôle technique

Très visible au sein de la commune, le service technique se doit d'être réactif face à l'urgence mais aussi pallier aux problématiques de saisonnalité.

De nombreux travaux sont donc réalisés bien en amont afin d'être prêts pour la saison estivale ou hivernale : d'où une importance capitale de gérer le planning au jour, au mois et à l'année.

L'équipe importante en terme d'effectif travaille en horaire d'été et d'hiver. Les agents ont en charge l'entretien de la voirie, des bâtiments, des équipements communaux et la création de réalisations spécifiques sur demande (installation des jeux pour les enfants, aménagement de l'espace pour la construction des chalets en 1999 et du jardin de l'amitié...).



Elle intervient dans tous les corps de métier du bâtiment avec priorité aux missions d'urgence.

Sa force ? La polyvalence avec une très large panoplie de compétences : entretien et nettoyage de la voirie et chemins, entretien des bâtiments et équipements communaux, aménagement des espaces verts et fleurissement de la commune, désherbage manuel ou thermique, mise en place des festivités communales et associatives, entretien et réparation du petit matériel et flotte des véhicules, suivi de chantiers, prêt de matériels (nacelle, balayeuse, etc.), échange de savoir-faire et de services avec certaines communes de l'agglomération...

Les opérations et l'ensemble des flux de la commune et de ses services font l'objet d'un suivi très rigoureux à l'aide de tableaux de gestion et de bases de données détaillés sur les consommations des bâtiments, les investissements, les subventions allouées, le patrimoine communal bâti et non bâti, les contrôles d'accès (530 portes à gérer !), les bornes incendie, etc. Véritables outils d'aides à la décision, ces données permettent ainsi de détecter en temps réel d'éventuels problèmes (ex : fuites d'eau), d'anticiper et de prioriser les travaux du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Travaux

Rénovation intérieure des chalets de l'espace-loisirs Jacques Lagrave

L'équipe technique de la commune a donné un grand coup de jeune aux intérieurs des chalets de l'espace-loisirs Jacques Lagrave avec la réfection des peintures intérieures et le remplacement des voilages, rideaux, jetés et dessus de lit, couvres clic-clac, rideaux et pommes de douche, cuvettes de toilettes, poubelles et réfrigérateurs de plus grande taille. Dans le même temps, les fossés ont été busés et remblayés et une réfection totale de la chaussée a été réalisée sur une surface de 1800 m² à partir de la barrière d'entrée.

Montant total des travaux : 52 000 € TTC



Entretien

Rénovation des vestiaires du tennis et du gymnase



Après le vestiaire femmes, le vestiaire hommes du tennis a fait l'objet d'une restauration ainsi que d'une mise en accessibilité dans le cadre de l'application de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Au gymnase, les vestiaires et les sanitaires garçons et filles ainsi que les couloirs de circulation pour accéder à l'aire de jeux ont été rénovés (ventilation, plomberie, réfection des cloisons et portes) et mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Montant total des travaux : 25 000 € TTC

Accueil de Loisirs

Activités des vacances scolaires

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ASLH) « L'île aux aventuriers » d'Objat accueille vos enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires autour d'activités ludiques et de découvertes.

Programmation vacances d'été

3 - 5 ans : Journée au Jacquou Parc

6 - 12 ans : Journée à Quercyland
Stage de Pêche (3 jours)
Journée au parc Walibi

Pour les petits et les grands : Festival de la Vézère
Visite du gouffre de Padirac

Pour tous : Baignade au centre aqua-récréatif
Activités manuelles et sportives
Jeux, etc.

Programmation vacances de Toussaint

8 - 12 ans : Séjour au Futuroscope de Poitiers (4 jours)

Pour tous : Cinéma à Brive avec repas au Mac Donald

Places limitées pour les sorties et séjours. Programme non exhaustif, pouvant être soumis à modifications (mauvais temps, nombre insuffisant de participants, etc.). N'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant auprès de l'ALSH.

L'île aux aventuriers - Tél. : 05 55 22 85 85 / 06 72 88 60 67
Courriel : m.chavant@objat.fr

Solidarité

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire



Depuis 23 ans, la Banque Alimentaire est le maillon fort et invisible dans la chaîne d'entraide en Corrèze. Elle a pour objet, dans une démarche de solidarité, d'apporter une aide alimentaire aux personnes les plus démunies. Pour assurer cette mission, des bénévoles effectuent tous les matins des ramassages de produits dans différents magasins alimentaires de la Corrèze, trient, reconditionnent et redistribuent équitablement aux associations et CCAS partenaires. L'association reçoit aussi des produits via l'Etat, l'Union Européenne, les industriels, les producteurs, etc.

La commune d'Objat est solidaire et participe activement à l'action de la Banque Alimentaire. Tous les ans, le dernier week-end de novembre, une collecte nationale dans les grandes surfaces permet également de recevoir une grande quantité de produits. En Corrèze, 38 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées en 2016, dont 3 080 kg à Objat. Un grand merci pour l'implication, le dévouement des bénévoles et la générosité des Objatois.

Réglementation

La commune met à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La commune a remis à jour et complété son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan répertorie les procédures d'organisation et les moyens communaux afin d'anticiper les situations dangereuses qu'elles soient d'origine naturelles ou technologiques : il s'agit d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population. Ce document implique l'engagement des élus, du personnel communal mais aussi des acteurs locaux jusqu'au citoyen. Il sera tenu à jour par la pratique d'exercices d'entraînements appropriés en présence du Préfet de la Corrèze. Les procédures du PCS seront consultables prochainement à la Mairie.

Communication

La Mairie lance ses outils d'informations numériques

En complément de ses outils de communication traditionnels, la Mairie va se doter d'outils d'informations numériques dans les prochaines semaines. Une lettre d'information numérique sera diffusée régulièrement à toute personne en faisant la demande afin de mettre en lumière les actualités majeures sur la commune.

Dans le même esprit, un dispositif d'alertes de messages courts sur téléphone portable est en cours d'élaboration. Il aura pour mission d'informer rapidement et en temps réel sur des sujets de sécurité, de circulation mais aussi d'événements marquants se

déroulant sur notre territoire.

Ces outils numériques s'inscrivent dans le projet de communication globale de la commune à destination des objatois et de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à notre territoire.

Si vous souhaitez recevoir ces informations en ligne, il suffira juste de vous inscrire sur le site internet d'Objat sur www.objat.fr ou de remplir le formulaire à l'accueil de la Mairie ou la Médiathèque.

Rentrée scolaire 2017-2018

Pensez à inscrire vos enfants à l'école

Procédure d'inscription pour les enfants changeant de cycle de la maternelle vers l'école élémentaire, les nouveaux arrivants, les enfants domiciliés hors d'Objat souhaitant fréquenter les écoles maternelle ou élémentaire.



Étape 1

Les inscriptions s'effectuent à la Mairie d'Objat, aux heures d'ouverture des bureaux et sur rendez-vous auprès de Mme Philippon (Tél. : 05 55 25 28 06) qui vous délivrera un récépissé d'inscription à remettre obligatoirement à la Directrice de l'école maternelle ou élémentaire.

Nous vous remercions de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant, du certificat de radiation de l'école précédente, d'un justificatif de domicile, d'une attestation du Maire de la Commune de résidence des parents acceptant la scolarisation de l'enfant hors de sa commune et s'engageant à prendre en charge financièrement les frais de scolarité dus à la Commune d'accueil.

Étape 2

Les admissions s'effectuent sur rendez-vous :

- à l'école maternelle Marie Cournil auprès de la Directrice Mme Isabelle Belaen au 05 55 25 03 00,
- à l'école élémentaire Michel Siriez auprès de la Directrice Mme Sylvie Zyto au 05 55 25 80 25.

Vos enfants sont acceptés dès l'âge de deux ans, sous réserve qu'ils soient propres et ils ont accès à la cantine scolaire et à la garderie.

Medias

Partenariat avec trois radios associatives locales

La municipalité va contractualiser une convention de partenariat avec RGB, Breniges et Radio Pac pour diffuser des spots radios afin d'assurer la promotion de notre territoire. Ces spots seront également mis à la disposition des associations objatoises.

Réseau local

Déploiement de la fibre et du Wifi Lib

Le projet de déploiement du numérique sur la commune a fait l'objet d'une réflexion globale par la municipalité, afin de pouvoir répondre au développement grandissant des besoins des usagers.

Le récent raccordement de la Mairie à la fibre optique permet entre autre à la municipalité de centraliser en un unique point de collecte toutes les données en provenance de ses sites distants. La création de ce réseau local totalement sécurisé permet ainsi d'avoir un contrôle total des structures reliées tout en optimisant les coûts de fonctionnement.

Dans le même temps, la création de ce réseau a permis le déploiement du Wifi sur la commune, disponible gratuitement pour tous les usagers, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Identifiable avec le logo Wifi Lib, ce réseau d'accès est disponible sur les secteurs de la mairie, la médiathèque, l'esplanade, le centre aqua-récréatif, le village de chalets et l'aire de camping car.



Investissement

Écopiscine : un équipement intégré dans un environnement de verdure



Aujourd'hui, la commune d'Objat dispose de deux espaces aquatiques :

- Un bassin d'apprentissage (au rez de chaussé du gymnase) réservé à l'apprentissage de la natation principalement auprès des scolaires.
- Un centre aqua-récréatif à ouverture estivale (juin à août) inscrit dans l'espace-loisirs Jacques Lagrave et proposant un toboggan et un bassin ludique extérieur avec divers services à l'utilisateur (vestiaires, snack,...).

L'ancienneté des équipements (bassin d'apprentissage 1980, centre aqua-récréatif 1997) et la difficulté de les maintenir en situation optimale d'exploitation a poussé la commune à mener une réflexion sur la possibilité de réaliser un nouvel équipement aquatique pour ainsi remplacer et valoriser les deux structures existantes.

Les attentes sur le projet :

- Une vocation première d'apprentissage de la natation.
- Répondre à un besoin touristique avec la possibilité de s'inscrire dans une démarche sport santé auprès des actifs et retraités.
- Permettre d'asseoir Objat dans son rôle de pôle d'équilibre et structurant au sein de l'Agglomération de Brive et de la Grande Région Aquitaine.
- Permettre la création d'associations sportives orientées vers les pratiques aquatiques.
- Proposer une offre multi générationnelle.

La municipalité à l'unanimité a fait le choix de réhabiliter le centre aquatique existant sur l'espace-loisirs Jacques Lagrave. Suite à l'appel à candidature lancé en novembre dernier, le jury a retenu parmi dix-neuf candidatures, un cabinet d'architecte. Un comité de pilotage objatois a été créé. Les travaux débuteront en décembre 2017 pour une ouverture en juin 2019. Nous ne manquerons pas de vous informer sur le déroulement des travaux et sur les modalités d'utilisation.

Bassin
Extérieur



Bassin
Couvert



Apprentissage

Opération « J'apprends à nager »

Dans le cadre du dispositif « Citoyens du Sport », le programme « J'apprends à nager » prévoit de soutenir **des stages d'apprentissage de la natation pour les enfants du canton de l'Ysandonnais âgés de 6 à 12 ans.**

La commune d'Objat, **forte du succès de la 1^{ère} session qui a enregistré 94 participants**, a décidé de soutenir cette année encore ce dispositif. Ces stages encadrés par des **maîtres-nageurs sauveteurs** se dérouleront durant toutes les vacances scolaires de la Toussaint ou de Noël.

Deux sessions de dix séances d'une heure trente chacune sont prévues par groupe de quinze enfants.
La capacité à savoir nager sera validée par un diplôme remis à la fin de la session.

Ces stages sont gratuits. L'inscription à la Mairie est obligatoire.

Informations : Mairie d'Objat - Tél. : 05 55 25 81 63

Rendez-vous à ne pas manquer

L'Été Gourmand d'Objat, Destination Corrèze



L'été sera chaud, l'été sera gourmand à Objat
les 4, 5, et 6 août au Parc Municipal
pour la 1^{ère} édition
de « L'Été Gourmand d'Objat, Destination Corrèze ».

Cette manifestation, connue les années précédentes sous le nom de Marché des Confréries, passe cette année à la vitesse supérieure grâce à un partenariat entre la Mairie d'Objat et la Confrérie du veau de lait élevé sous la mère du pays d'Objat - Site Remarquable du Goût.

Fidèle à sa réputation de ville dynamique, Objat a souhaité donner un coup d'accélérateur à ce rendez-vous estival en lui donnant une envergure nationale autour de plusieurs objectifs :

- rendre accessible la gastronomie au plus grand nombre,
- valoriser le patrimoine culinaire de notre région, par la découverte des terroirs, des produits, des talents et des saveurs,
- faire connaître à un large public l'économie locale du bassin de vie d'Objat et ses infrastructures,
- attirer et fidéliser une clientèle touristique autour de la gastronomie et du « bien-manger ».

Plaisir et gourmandise seront donc au programme de ces trois jours exceptionnels durant lesquels Objat deviendra **LA capitale de la gourmandise, de la gastronomie et des produits locaux** autour d'un seul leitmotiv :

« Goûtez, Achetez, Consommez sur place ».

Chefs étoilés, restaurateurs, exposants, confréries vous invitent à venir à leur rencontre pour découvrir leurs savoir-faire, leurs talents, leurs produits et leurs passions autour d'un programme extrêmement riche et gourmand pour les visiteurs :

- trois pôles de plus de 50 exposants : Confréries du goût de toute la France, Sites remarquables du goût, Producteurs locaux avec le «village Bourguignon» comme invité d'honneur,
- animations de qualité en continu : démonstration culinaire sur cuisine mobile sous le kiosque retransmise sur écran géant, nombreuses dégustations, animations sur les stands des exposants,
- restauration auprès des exposants, avec barnum dans le parc municipal pour permettre à plus de 200 personnes de se restaurer. Nocturne le 5 août avec animation musicale,
- organisation du 4^{ème} chapitre de la Confrérie du veau de Lait élevé sous la Mère du Pays d'Objat - Site Remarquable du Goût le 6 août, avec défilé prévu dans les rues d'Objat et au moment du marché du dimanche matin,
- repas de gala sur invitation, le 4 août au soir, à l'ouverture de la manifestation, signé par un chef étoilé et un pâtissier de renom.
- repas gastronomique en clôture de la manifestation dans les restaurants Objatois afin de permettre à chacun de découvrir la qualité des restaurateurs locaux.

Entrée gratuite. Programme complet sur www.objat.fr

Etat civil

Nouvelle procédure de délivrance de la carte nationale d'identité

Depuis le 15 mars, la Carte Nationale d'Identité (CNI) est biométrique.

Son format reste inchangé et elle reste gratuite, sauf en cas de perte ou de vol (25 euros). Elle est valable quinze ans pour une personne majeure et dix ans pour une personne mineure. Elle peut être délivrée à tout âge, y compris pour un nouveau-né. La prise d'empreinte est obligatoire à partir de douze ans.

La Mairie d'Objat fait partie des dix communes de Corrèze habilitée à délivrer la Carte Nationale d'Identité biométrique avec le dispositif de recueil des empreintes.

Marche à suivre pour effectuer votre demande ou votre renouvellement de Carte Nationale d'Identité :

1. Faites votre **pré-demande en ligne** sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.
2. **Téléphonez à la Mairie d'Objat pour prendre un rendez-vous.**
3. Se présenter au rendez-vous **en possession de votre pré-demande** et des pièces justificatives demandées. **La présence physique de chaque personne demandeuse d'une Carte Nationale d'Identité est obligatoire (voir liste des pièces à fournir sur www.objat.fr).**
4. A réception du SMS vous informant que votre carte nationale d'identité est disponible en Mairie, vous venez la retirer personnellement.

Réseaux sociaux Objat sur Facebook

Depuis fin 2016, vous pouvez nous rejoindre sur Facebook Mairie d'Objat pour consulter les informations communales.

Rendez-vous

Congrès Départemental des Pompiers de la Corrèze

Le 24 juin, Objat accueille le Congrès Départemental des Pompiers de la Corrèze qui réunira les 36 centres de secours du département. Une remise de médailles et de décorations se déroulera à 11h à l'esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave suivie par un défilé de véhicules motorisés dernière génération des centres de secours. De nombreuses animations seront présentées toute l'après-midi : démonstrations de désincarcération, de la brigade du Groupement de Reconnaissance d'Intervention en Milieux Périlleux (GRIMP) et des jeunes sapeurs pompiers, formation aux bases des gestes de premiers secours, etc. La journée s'achèvera à 17h par un lâcher de ballon au profit de l'œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers.

Informations

Les panneaux électroniques pour la communication de proximité

La Mairie vient de se doter de quatre panneaux électroniques d'informations municipales, un outil de communication de proximité, permettant de limiter l'affichage sauvage. Ils vont servir à porter à votre connaissance et plus largement à l'ensemble des usagers, les événements à venir, l'information pratique et toutes les actions mises en oeuvre par la municipalité pour l'amélioration de votre cadre de vie quotidien (projets, travaux, etc.). Ce nouvel outil sera également mis à disposition des associations pour qu'elles puissent communiquer sur leurs actions et événements. La Mairie se réserve le droit de diffuser ou non une actualité en fonction de la quantité de messages en cours et fera le choix, le cas échéant de la priorité de l'information.



Travaux

Entretien de la voirie et des trottoirs

Depuis 2006, la municipalité a mis en place un programme de rénovation de sa voirie et de ses trottoirs, reconduit chaque année selon un calendrier précis établi sur un état des lieux réalisé par les agents des services techniques de la commune et régulièrement mis à jour en fonction des urgences à traiter. Pour chaque chantier, la mise en accessibilité est prise en compte dès que cela est techniquement réalisable.

Dans un souci d'optimisation budgétaire, ces travaux sont parfois complétés si nécessaire par la rénovation des réseaux de gaz, d'électricité, de télécoms, d'eaux pluviales, d'eaux potables et d'eaux usées. Pour les dégradations ponctuelles de surface de la chaussée, la technique du point-à-temps, mélange de bitume et de gravillons, est privilégiée.

AVANT



APRÈS



Le dernier diagnostic réalisé en 2015 a ainsi permis de traiter en 2016 les chantiers suivants :

- **Voirie** : - Réfection totale : impasses Chante Merle (Verdouze), de la Ringuette, des Bois et du Mayne, rue du Vieux Four (Charrières), route des Vergers (Chouzenoux), chemin de la Colline, rue du Roc,
 - Point à temps : routes de Charrières, des Champagnodes, de la Gaye, des Bournas, de Bridal (1^{er} tronçon), des Vignes, des Maisons Basses, impasse des Marronniers, allée des Noisetiers, place Jean Lagarde,
- **Trottoirs** : avenue Georges Pompidou, avenue Eugène Freyssinet, impasse du Pré Fleuri.

Le programme de rénovation de la voirie pour l'année 2017 prévoit :

- **Voirie** : - Réfection totale : parking bas du collège et du gymnase,
 - Point à temps : rue des Diligences, allée des Glycines, route de Razeix, route des Combes, rue des sources, rue Pierre et Marie Curie, route de la Pontherie, route de la Faurie, route de Bridal (2^{ème} tronçon),
- **Trottoirs** : rue Jean Lagarde et cheminement vers le bureau de poste.

Montant total des travaux pour 2017 : 120 000 € TTC

Investissement

Nouveau matériel à la cuisine centrale

Afin de fournir aux deux cuisiniers un meilleur outil de travail et réduire la consommation énergétique de cet espace situé dans les locaux de l'école maternelle, une grande partie des équipements de la cuisine centrale (fourneau, four, lave-main, meubles inox et lave-vaisselle intégrant un procédé de récupération d'énergie) va être changée durant l'été pour la rentrée scolaire 2017-2018. Des sous-compteurs seront également mis en place afin de suivre la consommation électrique, gaz, eau. La cuisine centrale prépare 45 000 repas/an pour les écoliers, le centre de loisirs et le multi-accueil.

Montant total des travaux : 42 000 € TTC

Cérémonie

Congrès Départemental de la FNACA à Objat

Le Congrès Départemental de la FNACA se déroulera le 9 septembre prochain à Objat où 1000 personnes sont attendues. A 11h30, un défilé partira de la place Jean Lagarde jusqu'au monument aux morts et sera suivi d'une remise de médailles.

Objat, son cadre de vie

Accessibilité

Mise en accessibilité des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (l'Ad'AP) des bâtiments communaux

Les services de la préfecture ont validé en février dernier l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour la mise en accessibilité des quatorze bâtiments communaux d'Objat d'ici six ans.

La commune n'a toutefois pas attendue cette date pour travailler sur l'accessibilité de ses bâtiments. Depuis de nombreuses années déjà, elle a anticipé sa mise en oeuvre en rendant accessible chaque bâtiment communal faisant l'objet de travaux : la médiathèque, la mairie, l'école élémentaire, l'école maternelle, la modification d'une rampe d'accès vers le dojo lors de la création du parking multimodal. Certains sanitaires publics ont aussi été mis aux normes lors de chaque chantier de rénovation.

Ces travaux de mise en accessibilité vont se poursuivre progressivement sur le reste des bâtiments communaux durant les six prochaines années.

Ainsi, depuis dix ans, le montant total investi par la commune sur l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics s'élève à plus de 840 000 € TTC.

Le Plan de mise en Accessibilité Voirie et Espaces publics (PAVE)

Ce plan non soumis à obligation réglementaire vise à donner des préconisations sur les dispositions à mettre en oeuvre pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des espaces verts, des aires de stationnement et de l'ensemble des circulations piétonnes.

Dès 2015, la municipalité a souhaité appliquer ce plan sur la base d'un diagnostic réalisé par un bureau d'études. Ainsi, les préconisations inscrites dans son PAVE sont appliquées sur chaque nouveau chantier au fur et à mesure de l'avancement des travaux engagés sur la commune. Cela se traduit par la suppression des obstacles dans le cheminement des personnes, la mise en place de bandes podotactiles, le respect des pourcentages de pentes, la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale adaptée.



Concours

National Pétanque UFOLEP 2017

Organisé pour la 1^{ère} fois en Corrèze par le Comité UFOLEP 19 associé à sa commission pétanque et ses quatorze clubs affiliés, le National Pétanque UFOLEP 2017 se déroulera à Objat les 8 et 9 juillet prochains.

Cet événement de très grande envergure va réunir 340 équipes de vingt-deux départements affiliés UFOLEP pétanque, représentant plus de 1000 joueurs qualifiés aux championnats départementaux qui vont concourir dans sept catégories sur les 220 terrains tracés place Jean Lagarde et au Parc Municipal. Le public est attendu nombreux pour venir les encourager.

Buvette et restauration rapide sur place. Plus d'informations sur www.cd.ufolep.org/correze

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver dans la commune ?

Faites-vous connaître auprès du service Accueil de Proximité de la Mairie ou via le formulaire Internet : www.objat.fr/vivre-a-objat/nouveaux-arrivants

Nous aurons le plaisir de vous convier à la réception des nouveaux arrivants le 27 janvier 2018.

Objat, son cadre de vie

Environnement

L'arboretum communal s'agrandit

Initialement créé et entretenu par les employés municipaux à l'espace-loisirs Jacques Lagrave en 2013, l'arboretum s'agrandit de l'aire de stationnement de l'EHPAD jusqu'à l'aire de camping-cars le long de la voie verte Jacky Rey et dans le parc municipal.

Cet espace boisé, sur un linéaire de plus de 1,6 km, est un lieu de promenade idéale pour tous et un espace de connaissance de la nature qui nous entoure.

Les visiteurs peuvent ainsi découvrir les différentes essences qui peuplent l'arboretum telles que le chêne pédonculé, le hêtre pourpre, le tulipier de Virginie, l'orme pleureur, le séquoia géant, le liquidambar... Des panneaux explicatifs ludiques avec des énigmes présentées sur des pupitres en bois donnent des informations essentielles sur chaque arbre et animent la visite.



Compétition

L'élite mondiale aux trois Jours de Pétanque d'Objat



La pétanque objatoise organise pour la seconde fois en Corrèze trois jours de pétanque qui se dérouleront place Jean Lagarde du 11 au 13 août 2017. Le premier jour dès 14h, les champions du monde s'affronteront lors d'un tournoi exhibition suivi d'un tournoi au plan d'eau avec les partenaires et champions de France, d'Europe et du Monde. Le 12 août, à 9h30, tournoi 2^{ème} national de pétanque d'Objat en Triplette puis à 14h, 1^{ère} national féminin d'Objat en doublette. Le 13 août, reprise des concours nationaux dès 9h, suivi du grand prix de la ville d'Objat qui clôturera ces trois journées sportives. Tous ces concours nationaux et grand prix sont réservés aux titulaires de la licence DDPJP.

Contact :
petanqueobjatoise@gmail.com

Sortir

La Randonnée de la Pomme du Limousin a 10 ans

Organisée avec succès tous les 2 ans par le CycloTourisme Objatois (CTO), la 10^{ème} Randonnée de la pomme du Limousin se déroulera le 3 septembre. Des circuits de différents niveaux et distances sont proposés dans trois disciplines : vélo route (140, 90, 60 km), VTT (60, 40, 20 km), rando pédestre (30, 20, 12, 7 km) au départ d'Objat, ce qui permet à chacun de participer, quel que soit son niveau, dans un esprit alliant sport et convivialité. Outre la découverte des paysages et des vergers de moyenne altitude, cette nouvelle édition permettra de découvrir quelques joyaux du patrimoine de la région du sud corrézien et des points de vue remarquables.

Pour cette édition spéciale anniversaire, des animations gratuites ponctueront la journée : une exposition et des essais de Vélo Assistance Electrique (VAE) route, VTT et ville ainsi qu'un spectacle professionnel de VTT Trial/BMX



(quatre passages dans la journée).

Participation : 5€, licenciés FFCT 3€, gratuit pour les moins de 16 ans, supplément pour les inscriptions sur place de 3€ le 1^{er}, 2 et 3 septembre. Repas à l'arrivée (facultatif) : 10€. Cadeau offert à l'arrivée aux 1600 premiers inscrits.

Renseignements et inscriptions :
www.rando-pomme.objat.com

**Rien ne se jette, tout se recycle !
Venez troquer vos plantes, graines, fleurs, plants**

**Troc des plantes - Place du foirail
Dimanche 29 octobre à partir de 9h**



Sécurité

Limitation de la vitesse des véhicules

La municipalité a pris la décision de généraliser la réduction de la vitesse des véhicules dans la commune, afin d'augmenter la sécurité des usagers et limiter la pollution de l'air.

Ainsi, le centre ville, les villages et la zone de cheminement à proximité de la maison de retraite seront prochainement limités à 30km/heure.

Le Hameau des Vignes, la rue de l'Ancien Temple, la place Charles de Gaulle et l'Espace Loisirs Jacques Lagrave deviendront des secteurs de zone de rencontre, limités à 20km/h. Nouvellement intégrées dans le code de la route depuis juillet 2008, ces voies de circulation demeurent ouvertes à tous les modes de circulation mais les **piétons y bénéficient d'une priorité absolue** sur l'ensemble des autres modes de déplacement et la circulation des **cyclistes est autorisée dans les deux sens** en cédant la priorité aux piétons (sauf préconisation contraire notamment dans la rue de l'Ancien Temple qui reste en sens unique même pour les cycles).

Nous vous invitons à être très vigilants dans ces zones et à adapter votre vitesse en conséquence. Des contrôles inopinés seront effectués.

Biodiversité

Démonstration de fauchage à l'ancienne

En Juillet-Août, autour de Bernard Sarraire, les faucheurs vous feront revivre le fauchage à l'ancienne des années 30, à l'aide de faux et faucheuses tractées par un cheval et d'une botteuse. Le foin récolté permettra de nourrir les animaux de la mini-ferme durant une bonne partie de l'hiver.

Cette animation se déroulera à l'entrée principale de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave.

Infos express

**Le stationnement est strictement interdit sur les trottoirs.
Merci de stationner sur les places de parking, afin de libérer le passage des piétons sur les trottoirs.**

Pensez à vous inscrire au concours des maisons fleuries avant le 30 juin 2017 dernier délai à l'accueil de la Mairie.

Circulation

Nouvelle signalétique du marché piéton



Une signalétique permanente spécifique au marché sera mise en place afin de guider les automobilistes au sein de la commune et vers les parkings.



Les jeunes collégiens d'Heilsbronn et leurs professeurs ont été reçus à la Mairie après leur semaine d'échange linguistique au collège d'Objat. Cet échange est organisé par M. Meyer, professeur d'allemand au Collège avec l'aide financière de l'Europe.

Vendredis du Kiosque Au Kiosque du parc Municipal 21h – Spectacles gratuits

(Repli à la salle des Congrès en cas de mauvais temps)

- Vendredi 30 juin : Concert avec le groupe Corto Maltesse
- Vendredi 28 juillet : Récital Edith Piaf par la chanteuse Alexandra Fohl
- Vendredi 18 août : Zanarelli en concert



Estivales du Mercredi Esplanade de l'Espace Loisirs d'Objat 21h – Spectacles gratuits

(Repli à la salle des Congrès en cas de mauvais temps)

- Mercredi 12 juillet : École de musique Objat et la Banda
- Mercredi 19 juillet : Barbatruc
- Mercredi 26 juillet : Singlar Blou
- Mercredi 02 août : Arménie, ensemble folklorique ANI
- Mercredi 09 août : Trois cafés gourmands
- Mercredi 16 août : Funk Heat
- Mercredi 23 août : Les crevettes musclées, spectacle des années 80

NOUVEAUTÉ

Les cafetiers, restaurateurs et associations d'Objat proposeront une buvette et une restauration rapide sur place.

Repères

- 1^{er} juillet :**
- Masterclass de l'Ecole de Musique avec le groupe Corto Maltesse
 - Plus de 50 batteries à l'Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave l'après-midi

Des chars fleuris réalisés par de nombreux bénévoles pour la fête d'Objat

Venez les voir défiler

Samedi 26 août à 17h

Dimanche 27 août à 16h.



UN GRAND MERCI

Festivité du 14 juillet

- Jeudi 13 juillet soir : soirée des pompiers suivi du bal traditionnel
- Vendredi 14 juillet :
 - défilé et cérémonie au Monument aux Morts
 - bal populaire et feu d'artifice à l'esplanade
- Samedi 15 juillet après-midi : Fête du Lac et ses nombreuses animations : tir à l'arc, canoë kayak, trampoline, mur d'escalade, jeux d'eau avec les pompiers et poneys pour les petits. Deux nouvelles animations : water ball (bulles gonflables pour « marcher » sur l'eau), stand de tir avec carabine de biathlon
- Dimanche 16 juillet matin : concours de pêche
- Lundi 17 juillet après-midi : concours de pétanque

Culture

Nouveaux projets à la médiathèque

La médiathèque propose à ses lecteurs de rédiger des avis sur les ouvrages marquants qu'ils ont empruntés, afin de créer des marques pages et de mettre en valeur les collections.

Elle a également en projet de créer un « cercle des lecteurs » pour organiser des lectures communes, nouer des contacts et permettre des échanges autour d'une passion commune.

Médiathèque

Ateliers pour petits et grands

Durant toute l'année, la Médiathèque propose des activités pour les plus petits (Sacs à musique, kamishibai, boîte à livres, graines de lecteurs), mais aussi de la couture et de la calligraphie accessibles dès le CP. Programme disponible à la médiathèque et sur www.mediathèqueobjat.fr



Fête d'Objat Objat fait sa « cavalcade » Sur le thème : Tous en rouge et blanc

Du vendredi 25 au lundi 28 août

- La fête foraine traditionnelle en centre ville,
- **Vendredi 25 à 19h30** : départ de l'Objatoise, course pédestre de 10 km en centre ville et autour du plan d'eau. Toutes les catégories (sauf celle des enfants) sont attendues,
- **Samedi 26** :
à partir de 17h : la « cavalcade » avec les chars confectionnés par les bénévoles de la commune, les majorettes de Terrasson, la banda d'Objat, le groupe musical de Limoges CLAP FANFARE, les vélocipèdes Rabastinois, les échassiers et jongleurs d'Abrach'Echass, les « majoraux » (groupe un peu décalé de majorettes hommes...) et les Amis d'Objat,
- **18h30** : match de rugby au stade Léon Féral,
- **Soir - halle couverte de tennis** : « la fiesta d'Objat ».
Repas proposé par les cafetiers et restaurateurs objatois. Animation musicale : les majoraux, Banda d'Objat, le groupe CLAP FANFARE et DJ en fin de soirée,
- **Dimanche 27 matin** :
marché en musique avec la Banda d'Objat et les Amis d'Objat,
- **Après-midi** :
 - 15h - parc municipal : spectacle musical « les années Yé Yé » par le groupe Lacadanse
 - 16h : départ du 2^{ème} défilé des chars
 - 17h : arrivée des chars au Parc municipal
 - 22h : feu d'artifice
- **Lundi 28 après-midi** :
concours de pétanque – Espace-Loisirs Jacques Lagrave.



Spectacle Au théâtre ce soir

Vendredi 10 novembre 2017 - Salle des congrès

« **La fleur au fusil** », dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la Grande Guerre, pièce réalisée par Nathalie Marcillac (artiste lyrique) et Pierre Chabassier (directeur du Centre Culturel Lubersac-Auvézère), avec le soutien de l'ONAC (office national des anciens combattants) et l'aide financière du FEDER. La pièce raconte la vie d'un village français à l'arrière du front qui traverse ces quatre années douloureuses de notre histoire. Le spectacle en sept tableaux est composé de chansons de l'époque, de textes et d'extraits de lettres de poilus.

Vendredi 24 novembre 2017 - Salle des congrès

« **Des gens intelligents** » pièce de Marc Fayet proposée par la troupe des Play Mobiles. Trois couples d'amis. Régulièrement, les hommes se réunissent pour des soirées foot ou poker, tandis que leurs moitiés organisent des dîners propices aux confidences intimes. Un soir, David annonce à ses deux potes qu'il a décidé de rompre d'un commun accord avec Chloé tout en continuant de vivre avec elle. Thomas trouve cela formidable. Alexandre, lui, ne comprend pas. Parallèlement, Chloé narre sa propre version des faits à Marina et Gina. Usure du couple, machisme, culotte portée par les femmes, mensonges, mauvaise foi, non-dits, lâcheté, tout y est... Manipulations, fidélité, coucherie avouées, tolérées, supputées, découvertes... Tout y passe. On rit beaucoup à voir ces couples se décomposer ou se recomposer au gré des soupçons et des gaffes qui s'enchaînent dans cette histoire très originale... car tout est différent quand on est intelligent... ou pas.

Les sapeurs-pompiers objatois, 100 ans d'histoire et de passion

Depuis près d'un siècle, le corps des sapeurs-pompiers objatois protège et secourt la population. Son projet de création s'amorce en 1912 lorsque la municipalité projette l'acquisition de sa 1^{ère} moto pompe suite à un incendie dans lequel ont péri sept personnes dans la nuit du 2 mars. Sous l'impulsion et la volonté de Jean-François Cariolot, élu au Conseil Municipal, la Mairie crée son 1^{er} corps municipal des sapeurs-pompiers d'Objat en 1929, de dix d'hommes.

Jean-François Cariolot, peintre plâtrier de profession, est nommé Sergent Fourrier (responsable du matériel) et deviendra Chef de Corps en 1932 au décès de M. Nourry.



1947 : 1^{ère} caserne des pompiers, 6 place de la volaille (l'actuelle place Johanes Lagueyrie)

Dès lors, la Municipalité ne cessera d'en poursuivre son développement afin de donner au corps des sapeurs pompiers plus de moyens humains et matériels : achat d'une échelle à coulisses en 1931, installation d'une sirène d'alarme sur le clocher de l'église en 1939, effectif de 30 hommes en 1945, 1^{ère} caserne et acquisition du 1^{er} véhicule de secours pour le transport des blessés en 1947, construction du centre de secours dans les années 60 puis déménagement dans un bâtiment neuf en 2008.

A Objat, « le petit atelier de Jean-François Cariolot » retrace la mémoire des sapeurs-pompiers



1^{ère} tenue des sapeurs-pompiers (1940) et des cadets (1960) objatois.



1^{ers} véhicules d'incendie et de secours objatois :

- 1947 : camion d'intervention Laffly BSS 166 (à droite)
- 1960 : estafette ambulance pour le transport des blessés (à gauche)

d'Objat et d'ailleurs. Créé par Daniel Relier dans l'ancien atelier de peinture de Jean-François Cariolot, il rend hommage à la bravoure et au courage de cet homme et de l'ensemble de la profession. Il présente une collection de matériels remis en état et de documents complétée par un travail titanesque de recherches et d'échanges, collectés depuis des années par Daniel Relier passionné par l'univers des pompiers dès son engagement comme cadet en 1963 puis comme volontaire au centre de secours d'Objat puis de Brive jusqu'en 1994.

Dans cet atelier, c'est toute l'histoire des soldats du feu qui se révèle à vous grâce à une incroyable collection d'objets d'époque : casques, uniformes, véhicules d'incendie, pompes, photographies, coupures de presse.



1^{er} casque

S'il laisse une part belle à la partie historique, plusieurs pièces maîtresses constituent cette collection (véhicule de marque Laffly attribué au corps des sapeurs-pompiers d'Objat en 1947, 1^{ère} estafette pour le transport des blessés, uniformes objatois du tailleur Roconière, pompe à bras de 1898, maquette de la 1^{ère} caserne), une magnifique mise en valeur du travail des sapeurs-pompiers.

« Le petit atelier
de Jean-François CARIOLOT »

Mémoire des Sapeurs-pompiers objatois
Rue du Dahu - Objat (près de la Mairie)

Pour visiter le musée,
contacter Dominique PLANCHAUD
au 06 84 24 03 29
ou Daniel RELIER au 06 08 46 97 12

**Ouverture exceptionnelle
Samedi 24 juin 2017
pour le Congrès Départemental
des Sapeurs Pompiers**

Entrée : 2 €

**La recette de cette journée
sera intégralement reversée
aux pupilles
des sapeurs-pompiers.**

Servir et agir pour l'avenir d'Objat

Parlons Com

La communication publique doit soutenir et promouvoir les grands rendez-vous, les projets majeurs, dans les domaines aussi variés que la culture, le sport, les loisirs, le tourisme, l'urbanisme, les travaux, le développement durable, les nouvelles technologies ou le lien social. Ces porte-drapeaux apportent leur touche et leurs couleurs au tableau global de l'identité actuelle et future d'une ville en mouvement. Ces vecteurs de rayonnement auprès des publics extérieurs sont aussi les piliers de l'attachement et de la fidélisation des habitants à leur ville.

C'est pourquoi afin d'optimiser la diffusion de l'information, la commune s'est dotée de nouveaux supports de communication. Quatre panneaux d'affichage numérique à écran LED, seront mis en service mi-septembre. Ils permettront la diffusion de messages écrits mais aussi d'images fixes ou animées en continu.

Ces panneaux autorisent un affichage dynamique et représentent un outil réactif en temps réel. Ils permettent la diffusion d'informations municipales et la valorisation des actions des associations (à l'exclusion de tout message publicitaire). Ils peuvent être également un outil de diffusion des alertes relevant de la sécurité.

La majorité municipale

Objat, le Nouvel Elan

Le vote des budgets au début de l'année a fait l'objet d'un large consensus au sein du Conseil. La rigueur apportée à la gestion communale, couplée avec des économies de fonctionnement ont permis de dégager des marges pour autofinancer de nouveaux projets. Cette politique active d'investissements prépare l'avenir de la commune et préserve ses intérêts, en renforçant son attractivité sur son bassin de vie.

Néanmoins, il est de notre responsabilité d'élus de rester vigilant.

D'abord, parce que le contexte économique est plus contraint. Les dotations de l'Etat diminuent de façon significative et les subventions se feront plus rares. Notre capacité à diminuer les coûts de fonctionnement de la collectivité s'amenuise ; avec le risque, à terme, de réduire le niveau et la qualité des services proposés ou d'altérer les conditions de travail de nos agents. Aussi, notre niveau d'endettement doit être contenu pour ne pas réduire, dans le futur, nos marges de manoeuvre et nos capacités d'adaptation aux enjeux à venir.

Ensuite, parce que le contexte social est aussi plus difficile. Les attentes et les demandes de certains de nos concitoyens sont de plus en plus nombreuses ; certains connaissent de sérieuses difficultés et ont du mal « à joindre les deux bouts ».

Face à ces contraintes, nous devons faire des choix et mener d'abord prioritairement à bien les projets les plus pertinents, notamment ceux qui permettront un regain de l'activité économique et une revitalisation du bourg. Proximité, écoute, solidarité et humanité doivent être aussi au coeur de notre gestion et de nos décisions si nous voulons être au plus près des attentes des habitants, des associations et des familles.

Groupe des élus de l'opposition

Du 1^{er} décembre 2016 au 31 mai 2017

Naissances

2016

05 décembre Raphaël, Jean, Gilbert CLARISSE

2017

02 janvier Alison, Whitney GEMARIN

02 janvier Dayveun, Steven GEMARIN

04 janvier Djudia STADELMANN

09 janvier Sarah, Juliette MADUPUY

24 janvier Loris, Alain, Laurent LATRONCHE

10 février Alessia, Carmen, Victorine MANIERE

04 mars

29 avril

12 mai

Denis ISTODE

Tyana DURAND

Maël DELMAS

Mariages

2016

28 décembre Karine, Léonie, Graziella OBERTI et Franck DUBREUIL

2017

25 mars Stéphanie, Francine MESTRE et Sébastien DULERY

20 mai Mélanie, Wanda BARRIÈRE et Damien SAUFFIER

27 mai Angélique, Catherine, Philippe TABLEAU et Jérôme DELFAURE

Décès

2016

04 décembre Adelaïde FERNANDES épouse DA SILVA

09 décembre Monique, Renée, Suzanne CESSAT veuve BESSE

12 décembre Amélie, Paulette DUMAS

15 décembre Jean BUISSON

22 décembre Jean-Pierre BOURGES

31 décembre Marie, Madeleine AUBOINE veuve LAFON

2017

02 janvier Marie PETIT veuve SALON

10 janvier Marcel, André CESSAC

11 janvier Patrick DUPUIS

12 janvier José DOS SANTOS

14 janvier Marie-Louise FAJARDY veuve FROIDEFOND

14 janvier Alison, Witney GEMARIN

15 janvier Gilbert, Jules THIBAUT

16 janvier Noémie VIGERIE veuve DELAGE

17 janvier Marie-Louise CESSAC épouse BORDAS

24 janvier Olivier BOUCHAREL

28 janvier Gérard, Abel, LEPEE

02 février Madeleine, Lucienne PRODEL veuve PIALAT

02 février Alice, Jeanne DULERY veuve VAUJOUR

02 février Jeannine, Rose BATAILLE veuve PICOT

03 février Pierre PICHON

04 février Gérard, André, Marius TESSIER

08 février Hélène, Rose BREUIL épouse GENIER

15 février Abed BENBALI

24 février Yvette, Jeanne HERIAUD veuve NAUD

03 mars André HERBET

01 avril Edwige, Olympe VEYRIERAS veuve MARRAGOU

10 avril Emilienne GERAUD veuve ROSSIGNOL

16 avril Odette, Lucienne FERE veuve GUY

25 avril Suzanne, Jeanne, Améline PEPY veuve VERLHAC

30 avril André, Simon BASTIER époux POTTELAINE

04 mai Irène, Paulette TARDIEUX veuve DELMOND

13 mai Suzanne LE CORRE veuve de Raymond PINCHEDEZ

27 mai Guy SÉNAL époux de Iuminada, Régina MORCILLO

31 mai Lucien TREUIL époux de Marie, Anne, Liliane BRAUGE



De janvier à juin
Nombreuses animations et ateliers
à la médiathèque



Avril
35 enfants du Centre
de loisirs au Puy du Fou



Mai
Kermesse paroissiale



Avril - Plus de 1300 visiteurs au salon
du livre Obj'Adore Lire organisé par
l'association Les P'tits Pois du Livre



Mars
Cérémonie de la fin de la guerre
d'Algérie du 19 mars 1962



Hiver 2016-2017
Les cinéphiles nombreux au rendez-vous
d'« Objat fait son cinéma »

NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE

Place Charles de Gaulle, 19130 OBJAT
Tél : 05 55 25 81 63
mairie@objat.fr / www.objat.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi matin : 9h - 12h

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence téléphonique
mardi 9h-10h30 / mercredi 9h-12h
sans RDV
Tél Objat : 05 55 25 98 24
Tél CMSD Juillac : 05 55 93 79 20

ÉCOLE MATERNELLE

Avenue Georges Clemenceau
19130 OBJAT
Isabelle BELAEN : Directrice
Tél : 05 55 25 03 00

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Avenue Georges Clemenceau
19130 OBJAT
Sylvie ZYTO : Directrice
Tél : 05 55 25 80 25

MULTI ACCUEIL "Pomme d'Api"

(Compétence Communauté d'agglomération
du Bassin de Brive)
Maison de l'Enfance
Avenue du 8 mai 1945 19130 OBJAT
Tél : 05 55 22 84 84

ACCUEIL DE LOISIRS / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE "L'Ile Aux Aventuriers"

Maison de l'Enfance
Avenue du 8 mai 1945
19130 OBJAT
Tél : 05 55 22 85 85 /
06 72 88 60 67

MÉDIATHÈQUE

Place Charles de Gaulle, 19130 OBJAT
Tél. : 05 55 25 26 77
mediatheque@objat.fr
www.mediathequeobjat.fr
Lundi et Jeudi : 14h-17h30
Mardi : 10h30-12h30 et 14h-17h30
Mercredi et Vendredi : 9h30-12h30 et 14h-17h30
Samedi : 9h-13h

MARPA La Correzana

Impasse des Grands Prés
19130 OBJAT
Myriam SZYMANSKI : Responsable
Tél : 05 55 74 62 51 / 07 89 84 98 55
szymanski.myriam@msa-services.fr
limousin.msa-services.fr/
Marpa-La-Correzana.html

EHPAD Les Grands Prés

718 avenue Jules Ferry
19130 OBJAT
Tél. : 05 55 25 83 64

URGENCES

Pompiers : 18
EDF : agence : 05 19 68 01 09
dépannage : 09 72 67 50 19
SAUR - Objat : 05 55 25 80 61

PRESBYTÈRE

6 rue de l'Ancien Temple
19130 OBJAT
Tél. : 05 55 25 08 82

SIRTOM - Région de Brive

CS11019 - Av. du 4 Juillet 1776
19315 BRIVE CEDEX
N° vert : 0800 204 054



L'agenda d'Objat

JUIN

24
Congrès départemental des sapeurs
pompiers

30
Les Vendredis du kiosque
Groupe Corto Maltese
30
Clôture des inscriptions
au concours des Maisons Fleuries

Ouverture estivale

Centre aqua-récréatif

- Samedi & Dimanche :
17 - 18 juin et 24 - 25 juin
de 14h à 19h
 - Du 1er au 7 juillet de 14h à 19h
 - Du 8 juillet au 27 août
de 10h à 19h
 - Du 28 août au 3 septembre
de 14h à 19h
- Venir avec son maillot de bain
(caleçon interdit).
- Aucune vente n'est effectuée
au centre aqua-récréatif.

JUILLET

1^{er}
50 batteries

8-9

National Pétanque UFOLEP 2017

12 Les Estivales du Mercredi
Ecole de musique d'Objat et la Banda

13 Bal des pompiers

14

Défilé et cérémonie
au Monument aux Morts
Bal populaire et feu d'artifice
à l'esplanade

15 Fête du Lac
Nombreuses animations

16 Concours de pêche

17 Concours de pétanque

19 Les Estivales du Mercredi
Barbatruc

26 Les Estivales du Mercredi
Singlar Blou

28 Les Vendredis du kiosque
Récital Edith Piaf
par la chanteuse Alexandra Fohl

AOÛT

2 Les Estivales du Mercredi
Arménie, ensemble folklorique ANI

4-6 L'été Gourmand d'Objat :
Destination Corrèze

9 Les Estivales du Mercredi
Trois cafés gourmands

11-13 Festival d'accordéon

11-13
Concours national de pétanque

16
Les Estivales du Mercredi
Funk Heat

18 Les Vendredis du kiosque
Zanarelli en concert

23 Les Estivales du Mercredi
Les crevettes musclées,
spectacle des années 80

25 au 28
Fête d'Objat
Objat fait sa « cavalcade »
Sur le thème : Tous en rouge et blanc

**1^{er} juillet
jusqu'au 31 août**
Concours photos
sur les animations
de l'été à Objat

SEPTEMBRE

3
Randonnée de la Pomme du Limousin

9 à 11h30
Défilé du Congrès Départemental de
la FNACA de la place Jean Lagarde
jusqu'au monument aux morts

OCTOBRE

29
Troc des plantes
Place du Foirail

NOVEMBRE

10
Théâtre « La fleur au fusil »
Salle des congrès

11
Cérémonie commémorative

24
Théâtre « Des gens intelligents »
Salle des congrès

DÉCEMBRE

2-3 Téléthon

Mi-décembre
Animations de Noël



Décembre
Animations de Noël avec la grande
roue sur l'esplanade en nouveauté



Mai
Fête du pain



Mars
Le 126ème Régiment d'Infanterie
à l'honneur



Bulletin de participation

Grand concours photos organisé par la Mairie
du 1^{er} juillet au 31 août 2017

Thème : les animations de l'été à Objat

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : / / / / Portable : / / / /

Courriel :

☐ J'ai lu et j'accepte le règlement du concours photos.

Signature obligatoire pour les mineurs

Deux photos numériques ou argentiques maximum par personne.
Bulletin de participation à retourner avec vos photos à concoursphoto2017@objat.fr

Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul.
Règlement déposé chez Maître Didier DECEMME, Huissier de Justice, 6 avenue Georges Clémenceau,
19130 OBJAT, disponible à la Mairie, à la Médiathèque ou à consulter en ligne sur www.objat.fr.
Les gagnants seront avertis par e-mail.

La date limite de participation et d'envoi des photos est fixée au 15 septembre 2017.